COMMUNE
de la Garde

TABLE Alphabétique des Mariages. — 1852.

NOMS ET PRÉNOMS.	NUMÉROS des ACTES.	DATE des ACTES.
Allard Henri Joseph marié à Marie Anne Benoit	6.	9 juin 1852.
Aran Pierre Charles, à Marie Emilie Lauzier	20.	25 novembre.
Barthélemy Gabriel, à Rosalie Alexandrine Rimbaud	12.	6 septembre.
Basten Joseph Désiré, à Victoire Rosalie Rossetti	2.	26 février.
Bernard Jean Baptiste Augustin, à Anne Marie Gabrielle Bonfils	14.	23 novembre.
Blanpin Pierre Louis, à Marie Augustine Gardanne	13.	14 octobre.
Brun Jean Baptiste Daniel, à Antoinette Antonine Bonnier	14.	28 octobre.
Costa Jean Joseph, à — Anne Joséphine Rimbaud	16.	11 décembre.
Emerico Eugène, à — Anne Joséphine Michel	11.	26 juillet.
Fournier Joseph Laurent, à Françoise Cécilia Julien	8.	13 juin.
Fournier Jean Joseph Constantin, à Joséphine Françoise Aran	9.	7 juillet.
Gondran Jean Antoine, à Alexandrine Augustine Sidat	1.	24 janv.
Jaume Gabriel Victor, à Marie Madeleine Adelaïde Barthélemy	10.	14 juillet 1852.
Laure Jean Pierre, à — Anne Pierrette Pauline Huguès	18.	22 novembre.
Mouttet Joseph André, à — Marie Françoise Graine	3.	18 janv.
Mousson Henry Vincent, à Marie Adelaïde Isoard	5.	5 juin.
Simon Antoine Maurice, à Catherine Rose Louise Serve	7.	16 juin.
Transcription d'un acte de Mariage	21.	11 décembre.
Sidat Louis Victor, à — Joséphine Désirée Louise Arcouvine	1.	19 janv.
Vincens Louis Etienne, à Pétronille Isabelle Clémence Hermite	15.	20 novembre.
Vincens François, à — Marie Augustine Bonifay	17.	16 décembre.

La table ci-dessus est certifiée exacte dans toutes ses parties par nous — Pierre Gaillard, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

A la Mairie de la Garde, le 5 Janvier 1853.

VAR — MAIRIE — LA GARDE FREINET

« Un décret du 20 juillet 1807 (*Bulletin* 154) contient les dispositions suivantes sur les Tables alphabétiques de l'État civil.

« Les Tables alphabétiques des actes de l'État civil seront faites annuellement, et refondues tous les 10 ans pour n'en faire qu'une seule par commune (*Art.* 1er).

« Les Tables annuelles seront faites par les officiers de l'État civil, dans le mois qui suivra la clôture du registre de l'année précédente : elles seront annexées à chacun des doubles registres; et à cet effet, les procureurs de la République sont chargés de veiller à ce qu'une double expédition soit adressée par les maires au greffe du tribunal, dans les trois mois de délai (*Art.* 2).

« Les Tables annuelles et décennales seront faites sur papier timbré et certifiées par les dépositaires respectifs (*Art.* 4). »

N. B. Voici le modèle à suivre pour la Table des Actes de Mariage. Si le cadre laissé à la fin de chaque registre était insuffisant, il faudrait y ajouter du papier timbré de la même dimension et continuer ce cadre de la même manière.

COMMUNE
d

Table Alphabétique des Mariages — 1852.

NOMS ET PRÉNOMS.	NUMÉROS des ACTES.	DATES des ACTES.
MARQUESAN (Michel-Barthélemy-Gabriel-Raphaël), marié à Thérèse GAUVIN	2	2 février 1852.
CHARRIER (César-Joseph), marié à Honorine GUES	10	11 décembre 1852.

La Table ci-dessus est certifiée exacte dans toutes ses parties par Nous (1) *remplissant les fonctions d'Officier public de l'État civil.*

A *le* 1852.

(1) Indiquer les noms, prénoms et fonctions de *Maire* ou *d'Adjoint du Maire.*